

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Sécurité du client et du professionnel			
Code	PAT11B07TI	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nadia MOTTURA (nadia.mottura@helha.be) Serdar TOSUNLAR (serdar.tosunlar@helha.be) Arnaud VERROKEN (arnaud.verroken@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but de fournir aux étudiants les connaissances en premiers secours, ergonomie et manutention nécessaires à la construction des savoirs et savoir-faire prodigués par la formation qu'ils entament.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
 - 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
 - 5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
- Compétence 6 **Effectuer les divers examens et participer aux traitements repris dans la liste d'actes autorisés**
 - 6.2 Adapter sa prise en charge à l'état du patient et à sa capacité de collaborer
 - 6.4 Contrôler, préparer et utiliser les appareils requis
- Compétence 8 **Veiller à la sécurité**
 - 8.1 Apprécier les risques spécifiques
 - 8.2 Appliquer les mesures de sécurité et de radioprotection

Acquis d'apprentissage visés

se référer aux fiches d'activités d'apprentissage

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAT11B07TIA	Premiers secours	18 h / 1 C
PAT11B07TIB	Ergonomie, manutention	18 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAT11B07TIA	Premiers secours	10
PAT11B07TIB	Ergonomie, manutention	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement non intégrée, les activités d'apprentissage sont associées à un nombre de crédits. Les notes des différentes activités sont prises en compte et font l'objet d'une moyenne géométrique pondérée pour la validation de l'UE. La validation de l'UE fait l'objet également d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Premiers secours			
Code	15_PATI1B07TIA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nadia MOTTURA (nadia.mottura@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but du cours de secourisme est permettre aux étudiants de maîtriser les connaissances de base nécessaires à l'observation et à la réflexion face à des victimes nécessitant des premiers soins d'urgence pour agir en sécurité dans la vie privée ou professionnelle.

NB: Cette activité d'apprentissage permet à l'étudiant d'obtenir le Bevret Européen de Premiers Secours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Lien avec les compétences

1.1 - 1.2 - 1.3 -1.4 - 1.5 -1.6 - 2.3 -3.2 - 3.4 - 5.1 - 5.2 - 5.3 - 5.4 - 6.2 - 6.4 - 8.1 -8.2

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Rôle du sauveteur

Les règles essentielle d'intervention (sécurité, bilan, appel, premiers soins)

La victime inconsciente (qui respire et qui ne respire pas)

L'obstruction des voies aériennes (modérée et sévère)

Les hémorragies

Les plaies (simples et graves)

Les brûlures (simples, graves et électriques)

Les traumatismes de l'appareil locomoteur

Les traumatismes craniens et vertébraux

Les malaises

Les numéros de téléphone utiles

Démarches d'apprentissage

Présentation et analyse de vidéo.

Mise en situation théorique et pratique.

Mise en scène.

Cours magistraux et débriefing.

Manipulation de matériel spécifique mis à disposition.

Dispositifs d'aide à la réussite

Test formatifs.

Enseignant à disposition en fin de cours et par mail.

Sources et références

Croix-Rouge. (2019-2020). Manuel Européen des premier secours. Bruxelles: D. Sondag-Thull.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Manuel Européen des premiers secours.
Power-Point
Vidéo.
Matériel didactique spécifique.

4. Modalités d'évaluation

Principe

50 % pratique en hors session. L'étudiant a obligation de réussir la rcp avec utilisation du dea. Si non réussite de celle-ci, l'étudiant represtera l'épreuve jusque réussite de l'application de la technique

50 % écrit

La présence aux cours est obligatoire pour obtenir le BEPS

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement non intégrée, les activités d'apprentissage sont associées à un nombre de crédits. Les notes des différentes activités sont prises en compte et font l'objet d'une moyenne géométrique pondérée pour la validation de l'UE. La validation de l'UE fait également l'objet d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ergonomie, manutention			
Code	15_PATI1B07TIB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Serdar TOSUNLAR (serdar.tosunlar@helha.be) Arnaud VERROKEN (arnaud.verroken@helha.be) Nadia MOTTURA (nadia.mottura@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à la prise de conscience de l'ergonomie et de la manutention. Elle pose les bases des postures et techniques de mobilisation des patients en vue de promouvoir des gestes professionnels adéquats, contribuant à la sécurité du patient et du soignant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Eviter la prise d'habitude dangereuse lors de la mobilisation des patients pouvant aider ou pas.
 Analyse des gestes avant la création des automatismes.
 Faire prendre conscience de la nécessité d'une pratique sportive. (prévention)
 Enseigner les comportements fondamentaux de manutention à adapté aux situations rencontrées.
 Motiver les étudiants pour un suivi de la formation.
 Offrir une possibilité de répondre positivement aux exigences de la profession.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ergonomie

Introduction manutention

- Définitions de la manutention
- Intérêt de la manutention
- Conséquences des gestes inadaptés
- Les postures de travail
- Les principes de base
- Le matériel
- Vocabulaire spécifique

Techniques spécifiques

REDRESSEMENT

ABAISSMENT

REHAUSSEMENT

ROULEMENT LATERAL

REHAUSSEMENT AU LIT

TRANSPORTS

TRANSFERTS

Démarches d'apprentissage

Présentations magistrales avec support PPT

Vidéo

Démonstration des techniques

Mises en situation contextualisées au secteur de l'imagerie médicale

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de rencontre avec l'enseignant en début et fin de cours ou sur RDV

Possibilité de consolidation individuelle via le SAR

Séance d'intégration en milieu professionnel (service RX)

Sources et références

Dotte,P. (2009), Méthode de manutention des malades, Paris:Maloine, 144 p.

SN (2006), Sauvez votre dos (CD), Connaître les postures et les gestes justes, Montargis: Mutuelle de la santé et du social.

[http://asstsas.qc.ca/themes-pdsb/fiches PDSB](http://asstsas.qc.ca/themes-pdsb/fiches_PDSB)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PPT en ligne

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation orale en Q1 sur la partie théorique et pratique.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement non intégrée, les activités d'apprentissage sont associées à un nombre de crédits. Les notes des différentes activités sont prises en compte et font l'objet d'une moyenne géométrique pondérée pour la validation de l'UE. La validation de l'UE fait l'objet également d'une concertation collégiale où sont présents les responsables des activités d'apprentissage. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).